

REGLEMENT – Sprint Séries Pré 66

VISA – C6-2026– du 12/01/2026

AVENANT N°1 - REGLEMENT SPORTIF 2026

Modifications au 06 mai 2026

4 – Véhicule et Equipements

4.1.1 – Voitures admissibles

Le Sprint Series Pré 66 est ouvert à toutes les Berlines et GT de plus et moins de 2L, homologuées jusqu'au 31/12/1965.

Petits sport cars moteur avant **et arrière** jusqu'au 31/12/1965.

Les petites voitures de moins de 1300cc peuvent être acceptées à titre isolées après étude de leur demande de participation.

4.1.2 – Classes

Le trophée Sprint Séries Pré 66 comprend **4 6** classes :

Berlines	GT	Sport Cars
Pré 66 – 2L	Pré 66 – 2L	
Pré 66 + 2L	Pré 66 + 2L	
- 1300cc		